



# Programme de formation

Format

Papier-Informatique

Diffusion

Externe et Interne

Date de création du programme : 25 Mai 2021

Date de mise à jour du programme : 30 Octobre 2024

## FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES (G.S.U. 1)

**Avant toute inscription, merci de prendre connaissance des objectifs et de vérifier le public concerné, les prérequis et l'adéquation avec vos besoins**

<b>OBJECTIFS</b>	Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle et réaliser des gestes d'urgence adaptés à cette situation. (Urgences vitales)</li><li>• Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle et réaliser des gestes d'urgence adaptés à cette situation. (Urgences potentielles)</li><li>• Participer à la réponse à une urgence collective ou à une Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE).</li></ul> <p>Modalités d'évaluation des objectifs opérationnels : Évaluation sommative : Présence à la totalité des séquences Réalisation de chaque geste technique Comportement adapté lors d'au moins 1 mise en situation d'urgence vitale</p>
<b>OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES</b>	Arrêté du 24 avril 2012 Décret du 24 avril 2012 Arrêté du 30 décembre 2014 Validation tous les 4 ans
<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Tout personnel, <b>non professionnel de santé</b> , exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé
<b>PRE-REQUIS</b>	Aucun
<b>MODALITES D'ACCES A LA FORMATION</b>	<b>Agents internes au CHMY :</b> L'inscription est réalisée par l'encadrement selon les modalités de l'établissement <b>Professionnels externes à l'établissement :</b> Contact par mail ou téléphone au secrétariat du CESU
<b>PROGRAMME DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Protection, alerte et respect des règles élémentaires d'hygiène</li><li>• Arrêt d'une hémorragie</li><li>• Désobstruction des voies aériennes</li><li>• Conduite à tenir face à une inconscience</li><li>• Conduite à tenir face à un arrêt cardiaque et utilisation de la défibrillation automatisée externe</li><li>• Conduite à tenir face à un malaise</li><li>• Conduite à tenir face à un traumatisme</li><li>• Sensibilisation aux différents plans de secours et risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques.</li></ul>
<b>DUREE</b>	2 jours
<b>NOM et PROFIL DES INTERVENANTS</b>	Enseignants et formateurs au Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de l'Allier Cursus de formation décrit dans l'arrêté du 30 décembre 2014

<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	10 personnes par groupe
<b>DATES</b>	<b>Dates public CHMY :</b> GROUPE 1 : 15 et 16 Janvier 2025 GROUPE 2 : 10 et 11 Avril 2025 GROUPE 3 : 18 et 19 Septembre 2025 GROUPE 4 : 08 et 09 Décembre 2025 <b>Dates public extérieur :</b> contactez le CESU
<b>CLOTURE DES INSCRIPTIONS</b>	6 semaines avant le début de la formation
<b>LIEU</b>	Hôpital d'Yzeure – Pavillon Administration – 1er étage
<b>METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES</b>	Pédagogie active : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques</li> <li>• Exercices pratiques</li> <li>• Mises en situation</li> <li>• Questionnement et analyse</li> </ul>
<b>EVALUATION</b>	Modalités d'évaluation en début /fin de formation : - Tableau de l'apprenant Modalités d'évaluation en fin de formation : Questionnaire à chaud
<b>COÛT DE FORMATION</b>	Etablissement extérieur : contacter le CESU
<b>ATTESTATION</b>	Une attestation de participation est remise à l'issue de la formation à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation.
<b>CONTACT</b>	Cellule de Formation Continue : 04.70.35.33.62

Adaptation : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle :  oui  non

Si oui, le CHMY prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.